



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 5 avril 2019

7^{ème} Commission

N° CP-2019-4-7-2

Service instructeur

DECS - service appuis et ressources

Service consulté

CABINET – Pôle Thématiques

FONDS DEPARTEMENTAL POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS NATIONALES OU INTERNATIONALES SE DEROULANT DANS LE HAUT-RHIN

Résumé : Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 400 € à l'Association ORIGAMI ALSACE pour l'organisation des rencontres internationales de pliage de papier qui se dérouleront aux Trois-Epis du 30 mai au 2 juin 2019.

L'Association ORIGAMI ALSACE, présidée par Madame Josiane FERRARETTO, siège à Horbourg-Wihr et adhère au Mouvement Français des Plieurs de Papier (MFPP).

Elle a pour but de faire connaître l'art du pliage de papier lors de différentes animations dans les bibliothèques, les maisons de retraite, le Salon du Livre de Colmar, etc.

Elle permet à ses membres de participer à des rencontres internationales de plieurs de papier qui réunissent pendant quatre jours des centaines de participants de France et du monde entier, désireux de développer et de présenter l'art du pliage.

Depuis 1994, les rencontres ont lieu dans une région différente. Cette année, l'Alsace accueille pour la troisième fois l'évènement qui se déroulera du 30 mai au 2 juin 2019 dans les locaux des Pères Rédemptoristes aux Trois-Epis (1994 à Biesheim et 2014 aux Trois Epis).

Pour l'organisation de cet évènement, l'association sollicite une aide financière du Département à hauteur de 500 € sur un budget prévisionnel de 2 600 € (19,23 %), notamment pour les frais de location de salles, de matériel audiovisuel, d'achat de papier, de location de grilles d'exposition et de vitrines, etc.

Compte tenu du caractère exceptionnel de cette manifestation internationale qui aura lieu dans notre Département, il vous est proposé d'attribuer et d'autoriser le versement d'une aide de 400 € (soit 15,38 % du budget prévisionnel de 2 600 €) sur le Fonds Départemental pour l'Organisation de Manifestations Nationales ou Internationales en faveur de l'Association ORIGAMI ALSACE, dont le montant sera prélevé sur la ligne du budget départemental 2019 sur le Programme J718, Imputation 65-021-6574-3277-029.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT